



Calcul des congés payés

Par **toronto**, le **17/02/2015** à **18:46**

Bonjour

Comment calcul-t-on les congés payés qui ne sont pas pris ?

Je suis en CDI à temps partiel.

Sur un an j'ai effectué 608 h + 170 h complémentaires.

Je ne travaille jamais le même nombre d'heures par semaine ou par mois (je sais, ce n'est pas normal, mais c'est un autre problème).

J'ai gagné pour ces 778 h : 12140€

Faut-il compter que 10% ou y a-t-il un autre calcul ?

Merci !

Par **P.M.**, le **17/02/2015** à **21:00**

Bonjour,

L'indemnisation des congés payés est basée sur le cumul des salaires de la période d'acquisition qui va en principe du 1er juin au 31 mai de l'année suivante ou sur le salaire de la période qui précède la date de leur prise donc le mois précédent...